

## **Dispositif de traitement des réclamations et de médiation**

### **Réclamations**

Le réclamant est invité à formaliser son mécontentement au moyen d'une réclamation écrite s'il ne peut lui être donnée immédiatement entière satisfaction.

La personne en charge du traitement des réclamations au sein du cabinet **NOUSASSURONS.COM** est : **Jérôme ROBIN**  
Adresse : **36 E RUE DES VINGT TOISE 38950 SAINT MARTIN LE VINOUX**

Mail : **contact@nousassurons.com**

Le cabinet accuse réception de la réclamation au plus tard sous dix jours (10 jours), excepté si le professionnel répond par écrit à la réclamation dans le délai susmentionné.

Ce traitement ne peut excéder les deux mois à compter de l'envoi de la première manifestation écrite d'un mécontentement.

Au cas où votre insatisfaction demeurerait à l'issue de la réponse apportée à la réclamation, vous disposez de la possibilité de saisir gratuitement un médiateur indépendant.

### **Médiation**

Le médiateur est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable, directement introduite auprès de nos services.

Le médiateur peut être saisi à l'issue d'un délai de deux mois à compter de l'envoi initial de la première réclamation écrite.

Le médiateur au sein du cabinet est : ANM CONSOMMATION. Vous pouvez déposer un dossier par courrier à l'adresse postale : Médiation de la consommation, ANM Consommation, 2 rue de Colmar, 94300 VINCENNES ou par mail : [contact@anmconso.com](mailto:contact@anmconso.com), sinon via le site internet : [www.anmconso.com](http://www.anmconso.com)